



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E100678

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2024

ÉDITÉ LE 06/06/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/03/2012

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 31/12/2015  
5 000

Raison sociale : EURL EQUINET

9 RUE DU 19 MARS 1962  
62880 VENDIN LE VIEIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 750 138 174 00024

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10142092404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10142092404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 09 50 28 36 13

Portable : 06 17 45 84 55

Fax :

Site Internet :

E-mail : thibaut.equinet@live.fr

Responsabilité légale :

EQUINET THIBAUT CO-GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                            | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier) | 25/06/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENTEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.